



Collège LES CAPUCINS

Route de Voisenon - 77000 MELUN
Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45
Ce.0770033t@ac-creteil.fr
<http://www.clg-capucins-melun.fr>

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 juin 2017

Membres présents : Annexe jointe.

Le quorum étant atteint, 13 membres présents, la séance est ouverte à 17h34.

Secrétariat de séance : M. d'Argentré est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Principal présente l'ordre du jour modifié par l'ajout d'une question diverse, concernant le GRETA auquel adhère le collège.

1. Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est **approuvé à l'unanimité**.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du compte rendu du CA du 20/03/2017.
3. Répartition de la dotation horaire globale (DHG) allouée à l'établissement.
4. Présentation des modalités de mise en œuvre des missions particulières au sein de l'établissement.
5. Présentation d'actions pédagogiques complémentaires des programmes nationaux.
6. Présentation du règlement départemental du service de restauration scolaire des collèges publics.
7. Décisions budgétaires modificatives.
8. Question diverse : Avenant à la convention entre le collège Les Capucins et le GRETA-MTE 77

2. Approbation du compte rendu du CA du 20/03/2017. (voir Annexe)

Le compte rendu du CA du 20/03/2017 est **approuvé à l'unanimité**. (13 votants)

3. Répartition de la dotation horaire globale (DHG) allouée à l'établissement. (voir Annexe)

Le Président du Conseil d'administration rappelle d'abord les horaires nationaux obligatoires en collège, en soulignant l'allocation de 26 heures à toutes les divisions de la 6^{ème} à la 3^{ème}, mesure qui corrige le déficit d'heures attribuées autrefois à la 5^{ème}, et qui ramène les autres divisions à un horaire adapté aux élèves de collège.

Madame Anani déplore que le document préparatoire ne prévoie pas la possibilité du cumul d'options.

Monsieur le Principal présente en détail la répartition de la dotation horaire qu'il soumettra aux administrateurs. Cette dotation est de 582,5 heures, dont 17,5 heures allouées sur la qualité REP+ du collège, pour un effectif prévisionnel de 362 élèves. Annexe jointe.

18h21 : départ de Monsieur Rodriguez, représentant de la commune. 12 membres présents.

18h23 : arrivée de Madame Meterfi, représentante Parents d'élèves. 13 membres présents.

Monsieur le Principal note un fort déficit des montants de CM2 du secteur, dont beaucoup partent pour Sourdun et Voisenon.

Il insiste en particulier sur les moyens alloués à la section UPE2A, à l'utilisation de la marge d'autonomie accordée à l'établissement, investie en UPE2A, dans l'EIST en 6^{ème}, dans l'accompagnement personnalisé sur les autres divisions, les E.P.I., le latin, la bilangue de complément, l'enseignement de LCE allemand et un Parcours avenir – entreprise qui sera proposé aux élèves de 3^{ème}.

Il explicite l'évolution des dispositifs de la réforme qui permet plus d'autonomie aux établissements.

M. Daubard et Mme Debatty regrettent le manque d'un deuxième groupe d'Allemand LV2. M. le Principal rappelle les règles de création de groupes liées aux effectifs. M. Daubard insiste sur sa détermination à travailler à la promotion de l'Allemand, même si un groupe sur 3 niveaux peut être difficile à gérer, et ne souhaite pas réclamer outre mesure des moyens qui seraient indispensables ailleurs. Toutefois M. le Principal n'est pas opposé à l'idée de réexaminer éventuellement la situation.

Monsieur le Principal explique la fonction des B.M.P., en particulier en E.P.S., en Sciences et en Mathématiques.

Madame Anani exprime à nouveau ses regrets sur l'impossibilité de cumuler les options. Le Principal rappelle les difficultés techniques liées à un tel cumul et l'alourdissement horaire qui en résulterait pour les élèves.

A 18h41, la répartition de la dotation horaire est soumise au vote des administrateurs.

Approuvé à l'unanimité. (13 votants)

4. Présentation des modalités de mise en œuvre des missions particulières au sein de l'établissement.
(voir Annexe)

Monsieur le Principal présente ensuite au vote des administrateurs la répartition des indemnités de mission particulière.

Approuvé à l'unanimité. (13 votants)

5. Présentation d'actions pédagogiques complémentaires des programmes nationaux. (voir Annexe)

Monsieur le Principal présente ensuite (Annexe jointe) les actions pédagogiques complémentaires des programmes nationaux, pour lesquels des subventions ont été sollicitées auprès du conseil départemental. Cinq projets seront soumis au Département :

- L'éloquence en classe de troisième.
- Journal télévisé aux Capucins.
- Trions, recyclons, compostons !, projet destiné aux élèves de sixième.
- Mon quartier entre mémoire et avenir, projet destiné aux élèves de quatrième.
- Dire la mémoire de nos héros et héroïnes : la force du Slam, projet destiné aux élèves de cinquième.

Le projet UPE2A sera lui conduit dans le cadre de la politique de la ville.

M. Martin explique le projet - Trions, recyclons, compostons !

Les administrateurs donnent un avis Très favorable aux actions pédagogiques pour lesquelles la demande de subvention sera soumise au Département.

Approuvé à l'unanimité. (13 votants)

6. Présentation du règlement départemental du service de restauration scolaire des collèges publics.

Monsieur le Principal présente longuement le règlement départemental du service de restauration.

Il insiste en particulier sur les remises d'ordre, les menus, les commensaux.

Ce règlement rend obsolète celui qui avait été élaboré par le collège et diffusé dans le carnet de correspondance. Madame Larderet propose à la réflexion des administrateurs le moyen de diffusion du règlement départemental.

M. Daubard et Madame Debatty proposent une diffusion aux familles concernées, les familles des demi-pensionnaires, par un tiré à part, qui permettra d'alléger le carnet de correspondance.

7. Décisions budgétaires modificatives.

Le chef d'établissement informe le conseil d'administration de la décision budgétaire modificative N°4 relative à la finalisation financière de la sortie organisée par l'établissement pour la classe UPE2A et de la décision budgétaire modificative N°5 relative à la finalisation financière du voyage échange scolaire avec l'Allemagne.

Il informe ensuite les administrateurs des notifications de subvention suivantes dont l'établissement a été destinataire :

37037,60 euros au titre des bourses (DSDEN77)

14500 euros au titre de la gratuité de l'enseignement.

Le conseil d'administration valide la proposition du chef d'établissement d'affecter ces crédits aux manuels scolaires, les carnets de correspondance pour l'année 2017/2018 ayant déjà été financés.

1810 euros au titre de l'accompagnement éducatif s (DSDEN77)

4665 euros au titre de l'ajustement de la dotation globale de fonctionnement. (CD77)

Le conseil d'administration valide la proposition du chef d'établissement d'affecter ces crédits selon la répartition suivante :

1000 euros	crédits de photocopie (ALO)
100 euros	carburants (ALO)
1050 euros	habillement (ALO)
1500 euros	réparation (ALO)
1015 euros	enseignement (AP)

Enfin il sollicite l'autorisation du conseil d'administration afin que soit réalisé un prélèvement de 8000 euros sur le fonds de réserve (rideaux et coffre-fort : 5000 euros ; casiers : 3000 euros).

8. Question diverse : Avenant à la convention entre le collège Les Capucins et le GRETA.

Le lycée Gaston Bachelard devient support du GRETA à la rentrée 2017. Ce changement exige un avenant à la convention qui lie le collège au GRETA :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer l'avenant N°1 à la convention constitutive du GRETA MTE77 modifiant son article 3 :

A compter du 1/09/2017, LEPLÉ Lycée Gaston Bachelard-Chelles désigné « établissement support du GRETA » par la rectrice, est représenté par son chef d'établissement dit « chef d'établissement support du GRETA (CESUP) »

Approuvé à l'unanimité. (13 votants)

Le Président déclare la clôture du Conseil d'administration à 20h10, l'ordre du jour étant épuisé.

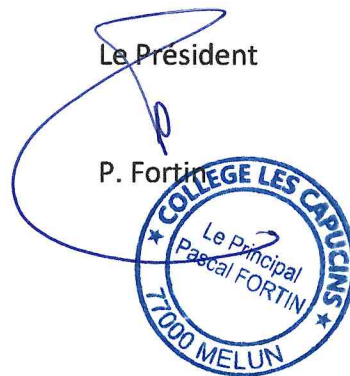
Le secrétaire

G. d'Argentré



Le Président

P. Fortin



Etat des effectifs et des structures pour l'année scolaire 2017-2018 après mise en œuvre des compétences relevant de l'autonomie du collège.

STRUCT PED 44441 17d

		EFFECTIFS												ORGANISATION DES ELEVES												EFFECTIFS MOYENS PAR GROUPES D'ELEVES													
		Eff des enseignements optionnels												Nombre de divisions	Nbr de regroupements												Eff moyen par division	Eff moyen par regroupement											
		OPT1			OPT2			OPT3			OPT1				OPT2			OPT3			OPT1			OPT2				OPT3											
		ANG1	ALL1	ANG2	ALL2	ESP2	LAT	LCE	PA	ANG1	ALL1	ANG2	ALL2		ESP2	LAT	LCE	PA	ANG1	ALL1	ANG2	ALL2	ESP2	LAT	LCE	PA													
Classes banales	6	77	55	22												4	3	1								19,25	18,33	22											
	5	86	64	22	22	9	55	13								4	3	1	1	0	3							21,50	21,33	22	22	0	18,33						
	4	77	59	18	18	6	3	6	6							4	3	1	1	0	3							19,25	19,67	18	18	0	1						
	3	90	73	17	17	2	71	9	10	20						4	3	1	1	0	3							22,50	24,33	17	17	0	23,67						
Unité Pédagogique Élèves Allophones Arrivants	UPE2A	16	16												1	1									16,00	16													
Classes banales		330													Classes banales	16													Classes banales	20,63									
Total général		346													Total	17																							

	Français	Histoire Géo Emc	Anglais	Allemand	Espagnol	Sciences Physiques	SVT	Techno	Maths	EPS	Éducation Musicale	Arts plastiques	Cartographie	TOTAL	
Enseignements obligatoires	70,0	50,0	46,5	13,0	22,5	22,0	24,0	24,0	60,0	52,0	16,0	16,0		416,0	
UPE2A	12,0	2,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	3,0	2,0				21,0	
Utilisation de la marge d'autonomie	Module UPE2A	5									1	1		7,0	7,0
	Accompagnement personnalisé 6ème	4,0							2,0					6,0	
	EIST						2,00	6,00						8,0	
														0,0	
														0,0	14,0
	Accompagnement personnalisé 5ème	2,00							2,00					4,0	
	EPI 5ème – Moyens supplémentaires							1,00	1,00					2,0	
	Latin	0,50												0,5	
														0,0	6,5
	Accompagnement personnalisé 4ème	2,00								4,00				6,0	
	EPI 4ème – Moyens supplémentaires											2,00		2,0	
	Latin	0,50												0,5	
														0,0	8,5
	Accompagnement personnalisé 3ème	4,00								4,00				8,0	
	EPI 3ème – Moyens supplémentaires								2,00					2,0	
	Latin	2,00												2,0	
Dédouement techno								2,00					2,0		
													0,0	14,0	
Cartographie													8,0	7,5	
Offre de formation	Bilangue de complément			2,0										2,0	
	Allemand LV2				5,0									5,0	
	Langue et Culture Européenne				2,0									2,0	
	Découverte du monde professionnel		2,0											2,0	11,0
Heures statutaires	Heures de prép. SVT et SPC					1,00	2,00							3,0	
	Déplacement													0,0	
	UNSS									9,00				9,0	
	Chorale										1,00			1,0	
	Cartographie													2,0	15,0
Missions particulières													14,0	14,0	14,0
Pondération REP+														47,5	47,5
TOTAL	102,00	54,00	49,50	20,0	22,50	23,00	29,00	36,00	75,00	63,00	18,00	19,00	14,00	582,5	582,50

STRUCT PED 44441 17 div

	Besoins avant compensation de la pondération	Missions non pondérées	Horaire assuré par les postes budgétaires alloués à l'établissement							SOLDE	Propositions		AVANT LA RÉPARTITION DE SERVICES				
			Agrégé	Certifié, PEGC, A.E, PE	CSR	CSD	Rompus des services partiels	Formation	TOTAL		Poste	BMP	Pondération maximum	Besoins maximums	HS maximum	Solde	
Lettres modernes	102,0			108				8,65		99,35	-2,65		10,45	10,20	112,20	2,40	0,00
Histoire-Géographie	54,0		15	36					6	45	-9,00		9,90	5,40	59,40	4,50	0,00
Anglais	49,5			54						54	4,50		0,00	4,95	54,45	0,45	0,00
Allemand	20,0			18						18	-2,00		0,00	2,00	22,00	4,00	0,00
Espagnol	22,5			18						18	-4,50		5,50	2,25	24,75	1,25	0,00
Sciences Physiques	23,0	1,00		18						18	-5,00		6,05	2,20	25,20	1,15	0,00
SVT	29,0	2,00		36		6				30	1,00		0,00	2,70	31,70	1,70	0,00
Technologie	36,0			36						36	0,00		0,00	3,60	39,60	3,60	0,00
Mathématiques	75,0			90		7	4,8			78,2	3,20		0,00	7,50	82,50	4,30	0,00
EPS	63,0	9,00		57						57	-6,00		6,60	5,40	68,40	4,80	0,00
Éducation musicale	18,0	1,00		18						18	0,00		0,00	1,70	19,70	1,70	0,00
Arts plastiques	19,0			18						18	-1,00		0,00	1,90	20,90	2,90	0,00
Cartographie	10,0									0	-10,00		0,00				
TOTAL	521,0		15	507	0	13	13,45	6	489,55	-31,45	0	38,50	49,80	560,80	32,75	0,00	

Heures postes	532,15		528,05	-4,1		528,05	-4,1
Heures sup	36,35		32,75	-3,6		29,82	-6,53
IMP	14		14,00	0		14	0
DHG	582,50		574,80	-7,70		571,87	-10,63

MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS PARTICULIERES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT		
Coordination disciplinaire	Langues vivantes	0,5
	Lettres modernes	0,5
	Mathématiques	0,5
	Histoire-Géographie	0,5
	Sciences	0,5
Coordination des activités EPS		1
Préparation des activités de la chorale		1
Référent parcours culturel		2
Coordo UPE2A		1
Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques		2
Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif	Référent parcours avenir	1
	Coordination des liaisons	1
	Actions en direction des familles	1,5
	Référent parcours citoyen	1
	TOTAL	14
Reste		0



Collège LES CAPUCINS

Route de Voisenon

77000 MELUN

Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45

Conseil d'administration du 26 juin 2017

Objet : Présentation d'actions pédagogiques complémentaires des programmes nationaux

Conformément à la réglementation et dans le cadre de l'autonomie déléguée à l'établissement, les activités pédagogiques qui complètent les programmes nationaux sont soumises au conseil d'administration.

A ce titre, le conseil d'administration examinera et portera un avis sur des projets éducatifs qui se dérouleront au cours de la prochaine année scolaire et pour lesquels des subventions ont été sollicitées auprès du conseil départemental.

- **L'éloquence en classe de troisième.** Ce projet doit permettre aux élèves de troisième de se construire des outils pour mieux maîtriser la langue orale et ainsi gagner en efficacité lorsqu'il s'agit de convaincre, de réfléchir ou de convaincre un interlocuteur (800 euros)

- **Journal télévisé aux Capucins** Dans le contexte actuel, l'éducation aux médias et à l'information est devenu une priorité, et c'est encore plus vrai dans notre établissement classé REP+.

Les élèves réagissent à l'actualité à partir d'une vision de l'information souvent déformée. Ils sont désarmés face à la complexité des sources d'information et facilement tentés par les théories du complot. Nous disposons déjà d'un journal, d'une radio (radio capucins) et d'un studio d'enregistrement d'émission vidéo. Il nous a donc semblé important de leur permettre de construire eux mêmes une émission d'information, afin d'être confrontés au travail du journaliste, et de s'interroger ainsi sur la façon dont est diffusée l'information dans les médias (385 euros)

- **Trions, recyclons, compostons !.** Ce projet doit permettre aux élèves de cinquième de s'informer sur le tri, le recyclage et le compostage. Il s'agit notamment de prendre en compte l'impact des déchets de la société humaine sur l'environnement (700 euros)

- **Mon quartier entre mémoire et avenir.** Ce projet doit permettre aux élèves de quatrième d'appréhender la construction de l'écoquartier de la Plaine de Montaigne dans son ensemble en termes de développement durable, social, architectural, esthétique...

Il doit aussi favoriser la pratique de la photographie sur le motif et inclure celle-ci dans une pratique plastique plus large. (800 euros)

- **Dire la mémoire de nos héros et héroïnes : la force du Slam**

Ce projet doit permettre de faire écrire et parler les élèves de cinquième par l'intermédiaire d'une représentation de slam. Ainsi nous voulons rendre la langue française motivante et agréable. La confiance en soi, l'estime de soi, l'expression des sentiments permettront ainsi à l'élève de mettre des mots sur sa vie et sur sa place dans la société (pourquoi entretenir la mémoire des héros ?).

Le plaisir, la satisfaction personnelle, le travail collectif développeront aussi une cohésion de la classe et de tout le niveau cinquième. La réflexion qui aura été menée vise notamment à améliorer les relations entre garçons et filles et la vision de la femme dans la société.

La problématique autour de la mémoire de nos héros et héroïnes s'inscrit dans une démarche citoyenne visant à fédérer les élèves autour de la notion de dévouement à des valeurs communes (celles de la République) pour le bien des autres.(800 euros)

Le principal du collège,


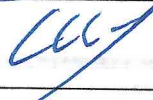
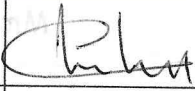


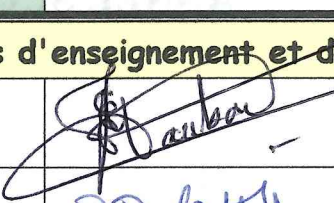
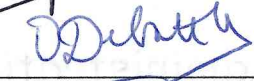



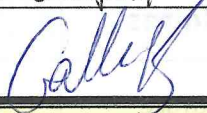
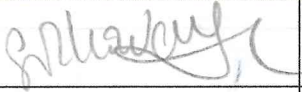




Route de Voisenon
77000 MELUN
☎ : 01.60.68.69.30
☎ : 01.64.52.85.45

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Réunion du Conseil d'Administration du 26 juin 2017

LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Membres de droit :			
M. FORTIN Pascal		Pas de suppléants	
M. DU PLESSIS D'ARGENTRE Gilles			
Mme TROADEC Annette	<i>excusée</i>		
Mme LARDERET Anaïs			
Représentant de la Collectivité de Rattachement			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie	<i>excusée</i>		
Mme BARGE-POUY Anne-Valérie	<i>excusée</i>		
Représentants communaux			
M. RODRIGUEZ Jean-Pierre			
Mme. ASTRUC Patricia	<i>excusée</i>		
Personnalités qualifiées			
		Pas de suppléants	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation			
M. DAUBARD Eric		Mme GEOFFROY Audrey	
Mme DEBATTY Oriane		M. LAUMUNO Cédric	
M. MARTIN Cyril		Mme MEILLAND Candice	
Mme TEYSSIER Christine		Mme HERRERO Katherine	
Mme AUPY-BIAMONTI Brigitte			
M. GALLEGO David			
Représentant des personnels ATOS			
Mme PILLAVOINE Sylvie		Mme AMIMER Djamilia	
Mme DELANNAY Marie-France		M. MONTAGU Mickaël	
Représentants des parents d'élèves			
Mme VOULMINOST Sandra		Mme BADER Fatiha	
Mme OUADDAH Souheila		Mme TANDU Eve	
Mme METERFI Samira		Mme STURM Sabrina	
Mme ANANI Fatima		M. BRAHIM Hadj	
Mme DACALOR Catherine		Mme MAZOUNI Samia	
M. MAJKOWSKI Vincent		Mme KAMARA Fatoumata	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
Représentants des élèves			
Mme BRIERE Laura		Mme KADI Amèle	
M. KIZILBOGA Mohammet		M. GOMA SOUMBOU Perrel	
Invités			